

Règlement du concours photo 2025

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs.

2 thèmes :

- Le rouge
- Le vent

NB : les clichés où des personnes sont représentées ne sont pas acceptés

Les participants peuvent remettre 1 photographie imprimée non encadrée ou 1 photographie numérique

- **Format imprimé :** 20 x 30 (tolérance +/- 2 cm) – portrait ou paysage – papier brillant
- **Format numérique :** 3600 x 2400 pixels minimum

La mairie se réserve le droit de ne pas exposer de photographies hors sujet ou susceptibles de porter atteinte à la sensibilité du public.

Le/La photographe devra s'être assuré(e) d'avoir satisfait aux lois et règlements en vigueur en matière de droits à l'image des biens photographiés et notamment concernant l'atteinte à la vie privée des personnes. La mairie ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de non-respect de ces droits.

Le/La photographe autorise la mairie à utiliser sa photo, sans but lucratif, pour la publier dans le bulletin municipal, sur le site internet de la mairie de Lucinges ainsi que pour des expositions éventuelles. La possibilité de diffusion sur les réseaux sociaux est demandée sur le bulletin d'inscription.

Les photographies peuvent être déposées à la mairie pendant les heures d'ouverture, ou envoyées :

- par courrier avec le bulletin de participation signé à l'adresse suivante :

Mairie de Lucinges – 90 place de l'Eglise – 74380 LUCINGES

- par courriel avec le bulletin de participation signé à :

communication@lucinges.fr

Dépôt ou envoi des photographies : **jusqu'au dimanche 14 décembre 2025**

Les tirages seront exposés lors de la cérémonie des vœux du maire où le public présent votera pour élire son cliché coup de cœur.

Les photos gagnantes seront publiées dans le prochain bulletin municipal.

Les vainqueurs dans chaque thème recevront un bon d'achat dans un commerce de Lucinges.

Règlement et bulletin d'inscription disponibles à la mairie ou sur www.lucinges.fr

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Mairie de Lucinges – 90 place de l'Eglise – 74380 LUCINGES
Tél. 04-50-43-30-93 - communication@lucinges.fr - www.lucinges.fr



Bulletin de participation au concours photo 2025

Thèmes : Le rouge et le vent

VOUS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

☐ J'ai lu et j'accepte le règlement de concours photo organisé par la mairie de Lucinges

Signature du participant ou de son responsable légal pour les mineurs :

VOTRE PHOTO

********* Cocher cette case **si** vous autorisez la diffusion de votre photo sur les réseaux sociaux

Titre	Thème	Reçu le	*****

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Lucinges pour la participation au concours photo 2025. Les données collectées ne seront pas communiquées à des tiers. Elles seront conservées jusqu'au 31 décembre 2026. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous au site internet de la commune de Lucinges, www.lucinges.fr, rubrique « mentions légales ».